Epson America, Inc. Limited Warranty

Basic Two-Year Warranty and 90-Day Lamp Warranty

What Is Covered: Epson America, Inc. ("EPSON") warrants to the original retail purchaser of the EPSON product enclosed with this limited warranty statement that the product, if purchased and operated only in the United States or Canada, conforms to the manufacturer's specifications and will be free from defects in workmanship and materials for a period of two (2) years from the date of original purchase (except that the warranty period is 90 days for projector lamps). For warranty service, you must provide proof of the date of original purchase.

What EPSON Will Do To Correct Problems: If you elect carry-in warranty service, please bring the product securely packaged in its original container or an equivalent, along with proof of the date of original purchase, to your EPSON Dealer or EPSON Customer Care Center. EPSON will, at its option, repair or replace on an exchange basis the defective unit, without charge for parts or labor. When warranty service involves the exchange of the product or of a part, the item replaced becomes EPSON property. The exchanged product or part may be new or previously refurbished to the EPSON standard of quality, and at EPSON's option, the replacement may be another model of like kind and quality. EPSON's liability for replacement of the covered product will not exceed the original retail selling price of the covered product. Exchange or replacement products or parts assume the remaining warranty period of the product covered by this limited warranty. However, each replacement lamp carries the limited 90-day warranty stated above.

What This Warranty Does Not Cover: This warranty does not apply to refurbished or reconditioned products. This warranty covers only normal consumer use in the United States and Canada. 24-hour-per-day use causes unusual strain and is not considered normal use. This warranty does not cover consumables (e.g., fuses), other than lamps. This warranty is not transferable. EPSON is not responsible for warranty service should the EPSON label or logo or the rating label or serial number be removed or should the product fail to be properly maintained or fail to function properly as a result of misuse, abuse, improper installation, neglect, improper shipping, damage caused by disasters such as fire, flood, and lightning, improper electrical current, software problems, interaction with non-EPSON products, or service other than by an EPSON Authorized Servicer. Postage, insurance, or shipping costs incurred in presenting your EPSON product for carry-in warranty service are your responsibility. If a claimed defect cannot be identified or reproduced in service, you will be held responsible for costs incurred.

THE WARRANTY AND REMEDY PROVIDED ABOVE ARE EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ALL OTHER EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. SOME LAWS DO NOT ALLOW THE EXCLUSION OF IMPLIED WARRANTIES. IF THESE LAWS APPLY, THEN ALL EXPRESS AND IMPLIED WARRANTIES

ARE LIMITED TO THE WARRANTY PERIOD IDENTIFIED ABOVE. UNLESS STATED HEREIN, ANY STATEMENTS OR REPRESENTATIONS MADE BY ANY OTHER PERSON OR FIRM ARE VOID. IN THE EVENT THE REMEDIES ABOVE FAIL, EPSON'S ENTIRE LIABILITY SHALL BE LIMITED TO A REFUND OF THE PRICE PAID FOR THE EPSON PRODUCT COVERED BY THIS LIMITED WARRANTY. EXCEPT AS PROVIDED IN THIS WRITTEN WARRANTY, NEITHER EPSON AMERICA, INC. NOR ITS AFFILIATES SHALL BE LIABLE FOR ANY LOSS, INCONVENIENCE, OR DAMAGE, INCLUDING DIRECT, SPECIAL, INCIDENTAL, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES, RESULTING FROM THE USE OR INABILITY TO USE THE EPSON PRODUCT, WHETHER RESULTING FROM BREACH OF WARRANTY OR ANY OTHER LEGAL THEORY.

In Canada, warranties include both warranties and conditions.

Some jurisdictions do not allow limitations on how long an implied warranty lasts and some jurisdictions do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so the above limitations and exclusions may not apply to you.

This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights, which vary from jurisdiction to jurisdiction.

To locate the Authorized EPSON Servicer nearest you, call the EPSON Connection^{SM} at (800) 637-7661 + PIN or (562) 276-4394 in the U.S. and (905) 709-3839 in Canada or write to:

Epson America, Inc., P.O. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012.

Garantie

Garantie de base de deux ans et garantie de 90 jours sur la lampe

Ce que couvre la garantie : Epson America, Inc. (« EPSON ») garantit au premier acheteur au détail que le produit EPSON couvert par la présente garantie limitée, s'il est acheté et utilisé seulement au Canada ou aux États-Unis, est conforme aux spécifications du fabricant et sera exempt de défaut de fabrication et de vice de matériau pendant une durée de deux (2) ans à compter de la date d'achat d'origine (à l'exception de la garantie sur la lampe du projecteur qui est de 90 jours). Pour toute intervention au titre de la garantie, vous devez fournir la preuve de la date d'achat d'origine.

Ce que fera EPSON pour remédier aux problèmes : Si vous choisissez le service avec retour en atelier, vous êtes prié d'apporter le produit dans son emballage d'origine ou un emballage équivalent, accompagné de la preuve d'achat d'origine, à votre revendeur EPSON ou au centre de service agréé EPSON. EPSON pourra, à son choix, réparer l'appareil défectueux sans frais de pièces ou de main d'œuvre ou le remplacer sur la base d'un échange. Lorsqu'une intervention au titre de la garantie nécessite l'échange du produit ou d'une pièce, l'article remplacé devient la propriété d'EPSON. Le produit ou la pièce de rechange pourront être neufs ou avoir été réparés conformément aux normes de qualité d'EPSON et, au choix d'EPSON, le produit de remplacement peut être un autre modèle de type et de qualité semblables. La responsabilité d'EPSON pour le remplacement du produit couvert par la présente garantie ne peut dépasser le prix de vente d'origine du produit couvert. Les produits et pièces de rechange sont couverts pour la période de garantie restante du produit couvert par la présente garantie limitée. Toutefois, chaque lampe de rechange porte la garantie de 90 jours énoncée plus haut.

Ce que la garantie ne couvre pas : La présente garantie ne s'applique pas aux produits réusinés ou remis à neuf. Cette garantie ne s'applique qu'au Canada ou aux États-Unis et suppose l'utilisation normale du produit. Une utilisation 24 heures sur 24 soumet l'appareil à des contraintes inhabituelles et n'est pas considérée comme une utilisation normale. Cette garantie ne couvre pas les consommables (p. ex. fusibles) autres que les lampes. La présente garantie n'est pas transférable. EPSON ne sera pas tenue d'effectuer d'intervention au titre de la garantie lorsque l'étiquette ou le logo EPSON, le numéro de série ou la plaque signalétique ont été enlevés de l'appareil, ou si le produit n'est pas correctement entretenu ou ne fonctionne pas correctement en raison d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation abusive, d'une installation incorrecte, d'une négligence, d'avaries lors du transport, de dommages causés par un incendie, une inondation, la foudre, une surtension électrique, des problèmes logiciels, une interaction avec des produits de marque autre qu'EPSON ou d'une intervention effectuée par un tiers autre qu'un prestataire de service EPSON agréé. Les frais d'affranchissement, d'assurance ou d'expédition engagés pour faire

réparer votre produit EPSON au titre de la garantie avec retour en atelier seront à votre charge. Si une anomalie déclarée ne peut être identifiée ou reproduite, les frais engagés seront à votre charge.

CE QUI PRÉCÈDE CONSTITUE LA SEULE GARANTIE ET EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, DE NON-VIOLATION OU D'APTITUDE À UNE FIN PARTICULIÈRE. CERTAINES LOIS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DES GARANTIES IMPLICITES. SI CES LOIS S'APPLIQUENT À VOUS, TOUTES LES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES SE LIMITENT À LA PÉRIODE DE GARANTIE DÉFINIE CI-DESSUS. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES, TOUTE DÉCLARATION OU GARANTIE FAITE PAR UNE AUTRE PERSONNE OU SOCIÉTÉ EST NULLE. EN CAS D'ÉCHEC DU RECOURS CI-DESSUS, LA SEULE RESPONSABILITÉ D'EPSON SERA LIMITÉE À UN REMBOURSEMENT DU PRIX PAYÉ POUR LES PRODUITS EPSON COUVERTS PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. SAUF DISPOSITIONS CONTRAIRES DANS CETTE GARANTIE ÉCRITE, NI EPSON AMERICA, INC. NI SES FILIALES NE POURRONT ÊTRE TENUES RESPONSABLES EN CAS DE PERTE, GÊNE OU DOMMAGES, Y COMPRIS LES DOMMAGES DIRECTS, SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU INDIRECTS DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISATION DU PRODUIT EPSON, QUE CE SOIT À LA SUITE DU NON-RESPECT DE LA GARANTIE OU D'UNE AUTRE THÉORIE JURIDIQUE.

Au Canada, les garanties englobent les garanties et les conditions.

Certains territoires n'autorisant pas les limitations qui s'appliquent à la durée d'une garantie implicite et d'autres n'autorisant pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, il est possible que les limitations et exclusions ci-dessus ne s'appliquent pas à vous.

La présente garantie vous donne des droits juridiques spéciaux auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits pouvant varier d'un territoire à l'autre.

Pour obtenir les coordonnées du centre de service EPSON agréé le plus près de vous, appelez EPSON Connection^MS au (800) 637-7661 + NIP; le (905) 709-3839 au Canada ou le (562) 276-4394 aux É.-U. Vous pouvez également nous écrire à l'adresse suivante :

Epson America, Inc., P.O. Box 93012, Long Beach, CA 90809-3012.

Printed in xxx

Pays d'impression : xxx CPD-18074